

L'Assemblée Nationale adopte une loi sur l'utilisation du nom et de la figure de Fidel Castro



La Havane, 28 déc. (RHC).- L'Assemblée Nationale de Cuba a adopté, dans le cadre de sa session d'hiver, ce mardi, une loi sur l'utilisation du nom et de la figure du Commandant en Chef Fidel Castro.

Cet instrument juridique vient soutenir la volonté du leader historique de la Révolution cubaine d'éviter toute manifestation de culte de la personnalité.

Conformément à cette loi, entrée en vigueur dès son approbation au Parlement cubain, il est interdit d'employer la dénomination Fidel Castro pour nommer des institutions, des places, des parcs, des avenues, des rues et d'autres sites publics, ainsi que pour tout type de distinction, reconnaissance ou titre honorifique.

La volonté de Fidel avait été annoncée par le Chef de l'État cubain Raul Castro lors de la cérémonie d'hommage posthume au leader historique de la Révolution cubaine, le 3 décembre dernier, sur la Place Antonio Maceo, de Santiago de Cuba.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/116922-lasamblea-nationale-adopte-une-loi-sur-lutilisation-du-nom-et-de-la-figure-de-fidel-castro>



Radio Habana Cuba